

Image not found or type unknown



Document de circulation pour étranger mineur

Par **MlleA**, le **02/10/2012 à 10:53**

Bonjour,rrnrnDonc voila j'ai un petit soucis. rnJ'ai un document de circulation pour étranger mineur valable jusqu'au 01/10/2013, avant j'en avais eu une pour 5ans et celle la de 3ans. rnEt moi je serais majeur c'est à dire j'aurais 18ans le 1er novembre 2012. rnMaintenant je dois passer mon permis, passer mon bac & aller à l'étranger en décembre. Donc je ne sais pas si cette carte sera toujours valide après mes 18ans. Ou sinon comme je vais faire ma demande de naturalisation à 18 ans, j'aurais un recipisi. rnrnMais es que on peut circuler hors france avec un recipisi ? Car on m'a dit que je ne pourrais pas revenir en France. rnPasser le bac & permis avec recipisi ? rnOu la carte sera t-elle valable même après mes 18 ans ? rnrnJ'étais à la préfecture, elle m' a dit de revenir en novembre (à mes 18 ans)